

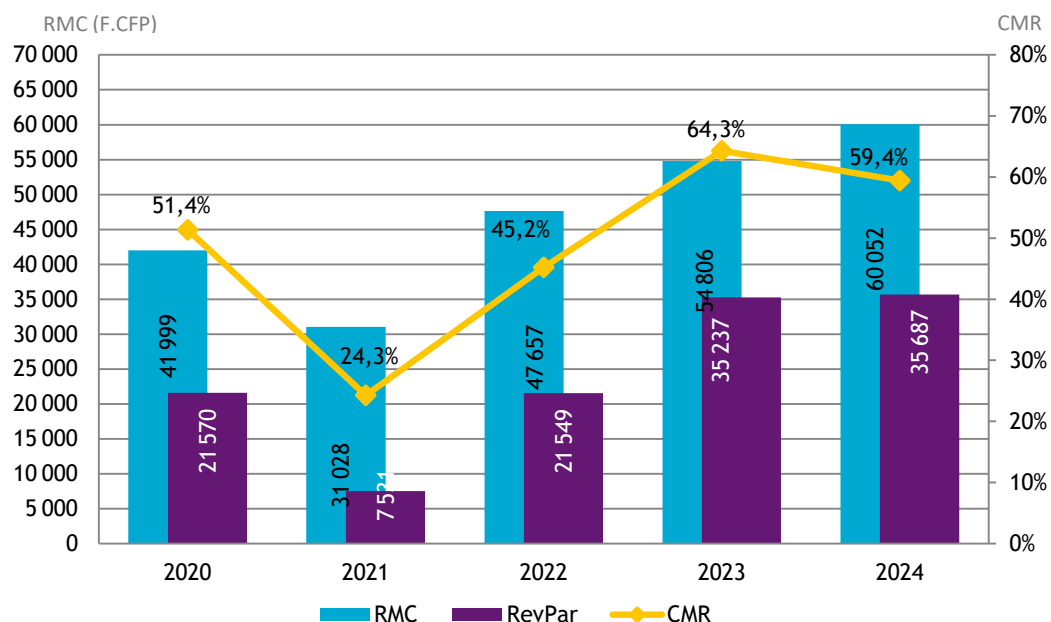
FRÉQUENTATION HÔTELIÈRE HÔTELLERIE INTERNATIONALE

En mars 2024, le nombre de chambres louées dans les hôtels internationaux de Polynésie française diminue de 4,5 % par rapport au même mois de 2023. Cette baisse de la fréquentation s'explique exclusivement par la contraction des ventes vers le marché nord-américain (- 17 %) qui n'a pas été compensée par la bonne tenue des autres marchés dont les résultats contribuent pour + 5 points à l'évolution. Même si globalement les ventes sont en retrait sur un an, elles restent toujours plus élevées qu'en mars 2019 pour l'ensemble des principaux marchés, à l'exception de la clientèle asiatique.

En lien avec la baisse de fréquentation, le coefficient moyen de remplissage (CMR) perd 2,7 points à 66,4 %, mais le revenu moyen par chambre louée (RMC) et le revenu moyen par chambre disponible (RevPar) progressent de 20 % et 15 % pour s'établir respectivement à 63 330 F.CFP et 42 020 F.CFP.

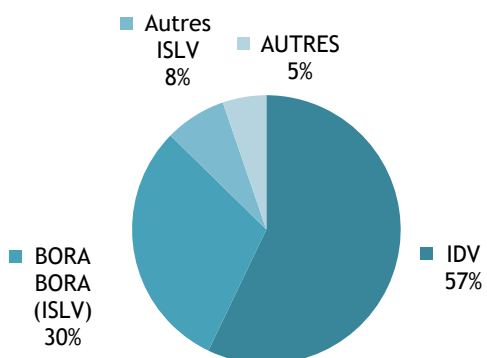
En cumul depuis le début de l'année, le CMR s'établit à 59,4 % soit une baisse de 5 points sur un an.

INDICATEURS DE GESTION EN CUMUL DEPUIS JANVIER

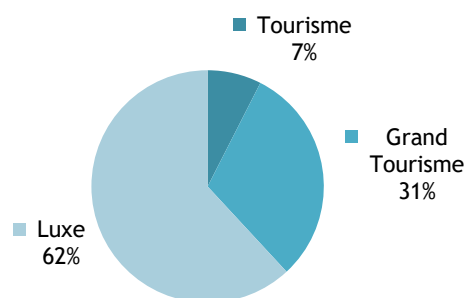


CAPACITÉ HÔTELIÈRE : 74 829 CHAMBRES OFFERTES À LA LOCATION

RÉPARTITION PAR SUBDIVISION



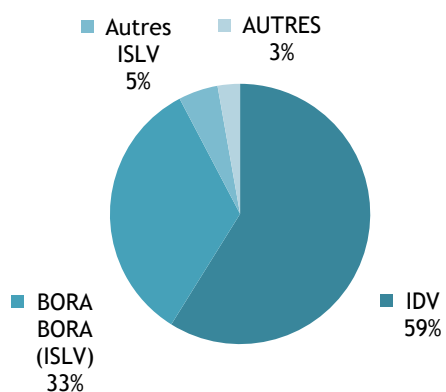
RÉPARTITION PAR CLASSE



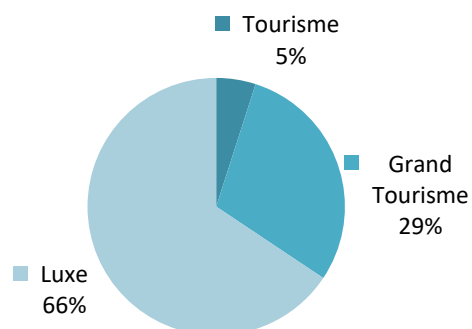
Source: ISPF - Enquête de Fréquentation Hôtelière (EFH)

BILAN DE L'HÔTELLERIE : 49 653 CHAMBRES LOUÉES

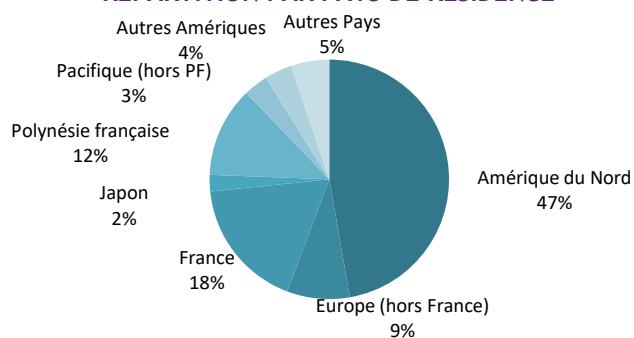
RÉPARTITION PAR SUBDIVISION



RÉPARTITION PAR CLASSE



RÉPARTITION PAR PAYS DE RÉSIDENCE



Source: ISPF - Enquête de Fréquentation Hôtelière (EFH)

RÉPARTITION DES CHAMBRES LOUÉES PAR SUBDIVISION ET PAR CLASSE

		MARS-23	DÉC-23	JANV-24	FÉVR-24	MARS-24	VARIATION 2024/2023
	Unité:	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	%
IDV		29 666	27 694	22 967	26 018	29 428	-0,8%
	Tourisme	2 330	2 118	1 293	1 581	2 193	-5,9%
	Grand Tourisme	9 540	8 431	7 621	8 669	9 420	-1,3%
	Luxe	17 796	17 145	14 053	15 768	17 815	0,1%
ISLV		19 854	16 067	11 792	12 365	18 858	-5,0%
	Tourisme	203	219	183	234	266	31,0%
	Grand Tourisme	4 553	3 937	2 705	2 673	4 450	-2,3%
	Luxe	15 098	11 911	8 904	9 458	14 142	-6,3%
AUTRES Subdivisions		2 488	1 295	1 099	993	1 367	-45,1%
	Tourisme	0	0	0	0	0	NS .
	Grand Tourisme	797	727	666	619	733	-8,0%
	Luxe	1 691	568	433	374	634	-62,5%
TOTAL		52 008	45 056	35 858	39 376	49 653	-4,5%
	TOTAL Tourisme	2 533	2 337	1 476	1 815	2 459	-2,9%
	TOTAL Grand Tourisme	14 890	13 095	10 992	11 961	14 603	-1,9%
	TOTAL Luxe	34 585	29 624	23 390	25 600	32 591	-5,8%

Source: ISPF - Enquête de Fréquentation Hôtelière (EFH)

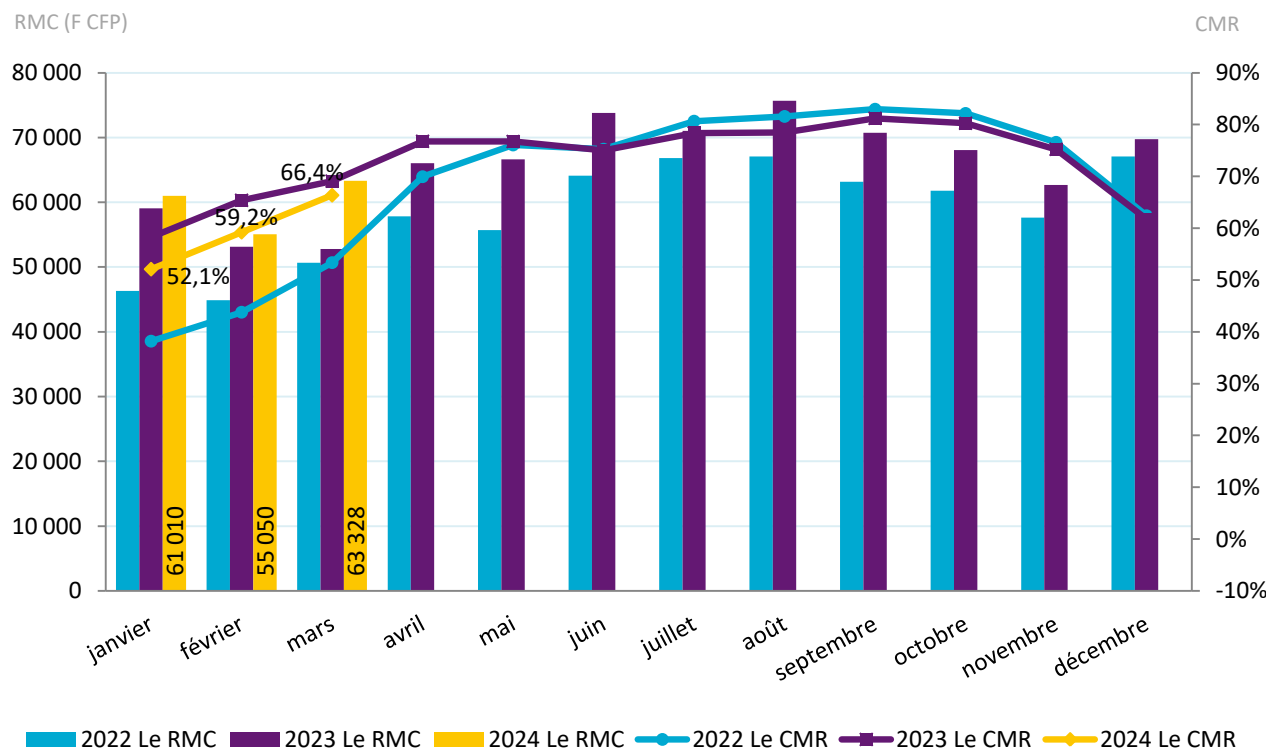
INDICATEURS DE GESTION DE MARS 2024

CHIFFRES DU MOIS

Revenu moyen par chambre louée : 63 328 F.CFP

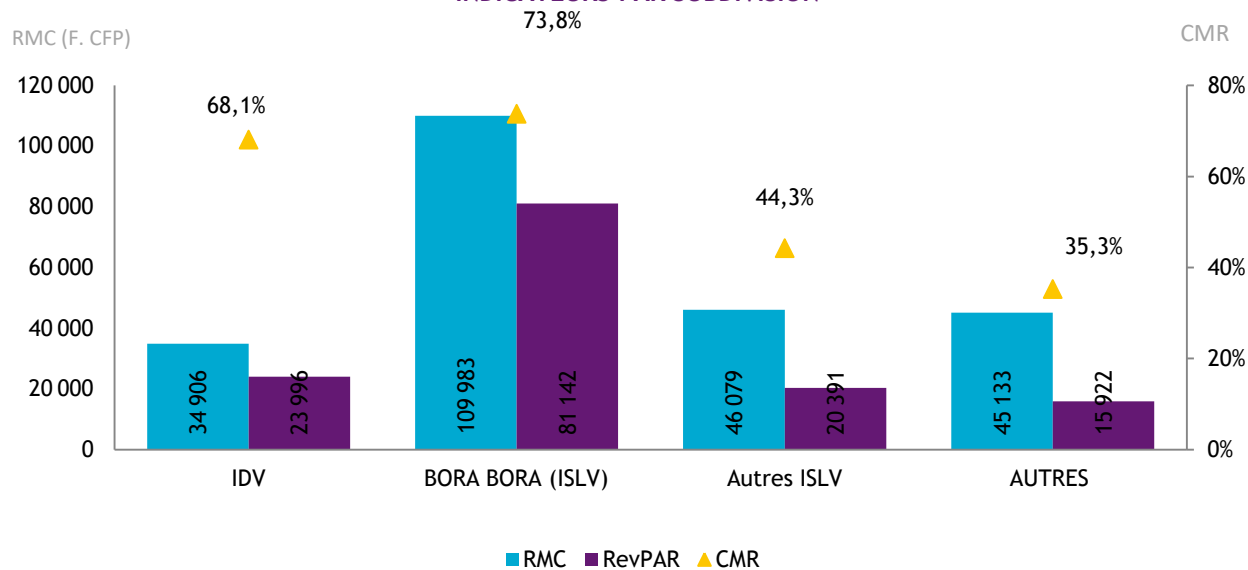
Revenu moyen par chambre disponible : 42 021 F.CFP

Coefficient moyen de remplissage : 66,4%



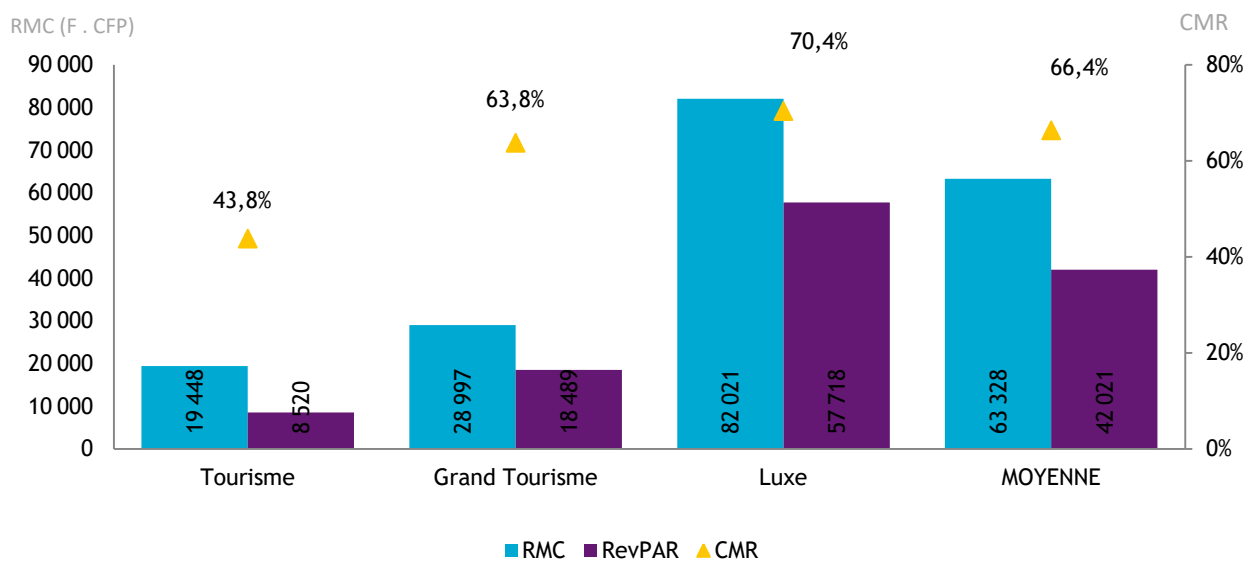
Source: ISPF - Enquête de Fréquentation Hôtelière (EFH)

INDICATEURS PAR SUBDIVISION



Source: ISPF - Enquête de Fréquentation Hôtelière (EFH)

INDICATEURS PAR CLASSE



Source: ISPF - Enquête de Fréquentation Hôtelière (EFH)

DEFINITION

Coefficient Moyen de Remplissage (CMR) : Exprimé en pourcentage, il indique le niveau moyen de fréquentation d'un hébergement sur la période donnée. Il est obtenu en divisant le nombre de chambres louées par le nombre de chambres offertes à la location.

Le Revenu Moyen par Chambre louée (RMC) : Le RMC reflète le prix moyen auquel est louée une chambre sur une période donnée. Il est obtenu en divisant la Recette hébergement par le nombre de chambres louées. Le RMC est exprimé hors taxes.

Le Revenu Moyen par Chambre disponible (RevPar) : Est obtenu en divisant la Recette hébergement par le nombre de chambres disponibles. Il peut également être obtenu en multipliant le RMC par le CMR. Il permet de mieux cerner les liens entre le remplissage et le prix de vente. Le RevPar est exprimé hors taxes.

Luxe, Grand Tourisme ou Tourisme : Correspond à une division par classe de l'hôtellerie internationale. La classe Luxe correspond aux hôtels 4 et 5 étoiles, le Grand Tourisme aux hôtels 3 étoiles et le Tourisme aux hôtels 2 étoiles.

Sources-Méthode

Enquête Fréquentation Hôtelière : L'Enquête Fréquentation Hôtelière (EFH) est réalisée par l'ISPF depuis 2007. Cette opération est réalisée tous les mois de l'année avec le concours de l'ensemble des hôtels internationaux de Polynésie française, référencés dans la liste des hébergements internationaux du service du tourisme, soit 41 établissements offrant 2 462 chambres/bungalows au 1er Janvier 2024. Les hôteliers de Polynésie française répondent à un questionnaire qu'ils transmettent à l'ISPF. Les informations collectées portent sur, l'état d'ouverture, l'origine géographique des clients, le nombre de chambres offertes et vendues ainsi que la recette liée uniquement à l'hébergement. L'ISPF assure l'exhaustivité de la collecte de données ainsi que de leur cohérence.

Le service du tourisme : Le service du tourisme dispose d'une compétence générale en matière de tourisme. Il est chargé de la conception, de la coordination, de la mise en œuvre et de l'évaluation de la stratégie en matière de tourisme, en relation avec les entités publiques et privées ad hoc. Il gère entre autre les répertoires concernant l'offre en hébergement touristique.